



TECHTALK

Partie 1/2

La lettre sur la tech par Abdoullah SARDI,
gérant du fonds Amplegest Digital Leaders



Intelligence artificielle générative : le nouveau
graal des investisseurs

Novembre 2023



Les possibilités immenses de l'intelligence artificielle générative vont bouleverser de nombreux domaines d'activité et nos existences. Mais c'est aussi une source d'opportunités d'investissement considérables à saisir, bien au-delà d'OpenAI et de ChatGPT.

Même Bill Gates l'assure : l'irruption de l'intelligence artificielle (IA) générative constitue une rupture technologique de premier ordre, dont il n'a été témoin qu'une fois dans sa vie lors de son introduction à l'interface graphique, prélude au développement de l'ordinateur personnel au cours des années 1980. La seconde coïncide donc avec la percée récente d'Open AI, la société à l'origine de ChatGPT.

Dans l'histoire de l'évolution technologique, peu de progrès promettent en effet de redéfinir notre monde aussi profondément que l'Intelligence Artificielle Générative. Au-delà du simple traitement de données et de la reconnaissance de motifs, l'intelligence artificielle générative représente un bond en avant vers des machines capables d'écrire, de chanter, de dessiner, d'innover, et même « d'imaginer ». De la révolution des diagnostics de santé à la refonte des industries créatives, en passant par l'optimisation des infrastructures urbaines les applications potentielles de l'intelligence artificielle générative touchent de très nombreux domaines pouvant influencer nos vies.

Cette technologie promet non seulement de rendre les machines plus intelligentes, mais aussi de libérer la créativité humaine et d'accélérer la résolution de problématiques majeures. Compte tenu de ce potentiel transformateur, le matériel qui alimente l'intelligence artificielle générative devient, de fait, la pierre angulaire d'une métamorphose sociétale à venir.

Les prouesses techniques des cartes graphiques résident en leur capacité à entraîner et exécuter des algorithmes d'intelligence artificielle de la manière la plus efficace et la plus rapide. En effet, la création d'une IA générative consiste à utiliser de larges bases de données (souvent des milliers de To de données) et d'exécuter une série de tests ou de questions en boucles dont l'objectif est d'apprendre à l'IA une tâche précise : écrire, lire, dessiner, etc... C'est ce qu'on appelle l'entraînement. Une fois cet entraînement terminé, il nous suffit de lancer l'algorithme sur des infrastructures cloud afin de l'exécuter, c'est ce qu'on appelle l'Inference. La capacité d'un processeur graphique à exécuter plusieurs tâches en parallèle en fait la meilleure architecture pour entraîner les IA. En moyenne ces derniers sont 10 à 100 fois plus rapides qu'un CPU*.

Pour les entreprises et les développeurs, la course pour capter le potentiel offert par l'IA générative a commencé. Les investissements substantiels pour développer des Modèles de Langage (LLM) et des technologies d'intelligence artificielle générative (GenAI) en témoignent. On notera par exemple le lancement prochain de Microsoft Co-Pilot, IA totalement intégrée au pack Office permettant d'accompagner les utilisateurs au quotidien et promettant une augmentation significative de productivité ou Adobe Firefly, intelligence artificielle génératives dont l'objectif est de booster la créativité des artistes.

Le marché mondial des puces d'IA génératives à l'aube d'une croissance significative ?

Le marché se focalise sur OpenAI et son produit star ChatGPT alors que l'univers de l'IA est en pleine effervescence et donne naissance à des dizaines de milliers de modèles en libre-service partagés chaque semaine. Pour les consommateurs, l'avenir de l'IA s'invente pourtant ici, dans ces nombreux modèles en architecture ouverte.

Cette ruée vers l'IA signifie que la trajectoire de croissance du marché de l'entraînement et de l'exécution des modèles d'intelligence artificielle générative est exponentielle. En 2022, le marché mondial des puces d'entraînement et d'exécution des IA génératives était ainsi évalué à 15 milliards de dollars et devrait multiplier par 25 d'ici 2032, marquant un taux de croissance annuel composé de +38% sur la période ! Nous sommes donc à l'aube d'un tout nouveau marché promis à une croissance spectaculaire.

D'un point de vue commercial, la création et l'exécution de ces nombreux modèles d'IA implique de produire des dizaines de milliers d'Unités de Traitement Graphique (GPU), l'épine dorsale des calculs IA et d'apprentissage machine. Cependant, la capacité limitée des chaînes d'approvisionnement (et notamment de la GPU DGX produit par Nvidia) signifie que nous allons vers une potentielle pénurie. Eviter cette situation représente aujourd'hui un défi majeur considérant le rôle crucial des GPUs dans l'avancement de l'intelligence artificielle générative. Même Sam Altman, PDG d'OpenAI, le reconnaît volontiers.

Malgré ces difficultés à surmonter, les opportunités d'investissement s'avèrent considérables. C'est ce que nous analyserons dans notre prochaine lettre, en nous intéressant plus particulièrement au match qui se dessine entre deux acteurs de taille inégale : AMD opposé à Nvidia.

Les opinions et avis exprimés dans cette lettre ne constituent pas une offre, une recommandation ou un conseil en investissement et sont exclusivement conçus à des fins d'information. Du fait de leur simplification, les informations sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La responsabilité d'Amplegest ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Le fonds Amplegest Digital Leaders est géré par Amplegest, société de gestion dont le siège social est situé au 50 bd Haussmann 75008 PARIS et agréée par l'AMF sous le n° GP07000044. Le fonds présente, notamment, un risque de perte en capital, ce dernier n'étant pas garanti. Avant toute souscription, il convient de se rapprocher de son conseiller financier et de consulter les risques indiqués dans le prospectus du fonds, disponible sur simple demande et sur le site internet : www.amplegest.com

Risques inhérents aux investissements en OPC

Risque lié à la gestion : la performance de l'OPC dépend d'une part du choix des valeurs sous-évaluées sélectionnées et d'autre part du timing de désinvestissement de ces valeurs.

Risque de perte en capital : Les OPC ne comportent aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué. Risque actions : si le marché des actions baisse, la valeur liquidative des OPC peut baisser.

Risque de concentration sectorielle : l'investissement du compartiment portera principalement sur les sociétés du secteur de la technologie et du Digital ce qui peut entraîner un risque de concentration sectorielle accru.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection des valeurs par les gérants. Il existe ainsi un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative.

Risque lié aux pays émergents : les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, de ce fait la valeur liquidative du fonds peut baisser. Les risques de marché sont amplifiés par des investissements dans des pays émergents ou les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse.

Risque de durabilité : risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR ». Le processus d'investissement du portefeuille inclut l'approche ESG afin d'intégrer les risques de durabilité dans la décision ou le processus d'investissement. En l'absence de données fiables et quantifiées sur les conséquences financières de l'impact du dérèglement climatique comme celles des politiques extra financières et d'atteinte d'objectifs de développement durable suivis par les entreprises émettrices, il est difficile d'évaluer le risque de durabilité du portefeuille.

Risque de taux : l'OPC peut être investi en fonds ou en titres obligataires. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux montent.

Risque de crédit : la défaillance, la dégradation de la signature de l'émetteur ou son anticipation par le marché aura un impact négatif sur la valeur du titre et donc la valeur liquidative.

Risque de change : en fonction de ses anticipations, le gérant pourra décider de couvrir ou non le risque de change.

Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : le fonds pouvant être investi sur des petites et moyennes capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques peuvent entraîner un risque de hausse ou de baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité : tous les titres en portefeuille peuvent ne pas présenter le même degré de liquidité.

Risque de contrepartie : prend en compte les pertes encourues par l'OPC au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes la baisse sensible de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

A PROPOS D'AMPLEGEST

Créée en 2007, Amplegest est une société de gestion indépendante exerçant trois métiers pour une clientèle institutionnelle et privée :

- gestion privée ;
- gestion d'actifs ;
- family office.

Au 31 octobre 2023, Amplegest gère 3 milliards d'euros, dont 2 milliards d'euros pour le compte de ses clients privés et 1 milliard d'euros en Asset Management. Par ailleurs elle supervise 1 milliard d'Euro en Family office sous la marque Canopée et assure la commercialisation des fonds d'Octo Asset Management, 770m€ d'encours à fin octobre.

Amplegest fait partie du Groupe Cyrus majoritairement détenu par ses managers et salariés.

VOS CONTACTS PRESSE - AGENCE FARGO

Céline SENE : 06 16 83 87 06 - csene@fargo.agency

Aissata SISSOKO : 06 58 42 43 45 - asissoko@fargo.agency